



# NORVILLE INFOS

Juin 2017-6

**ATTENTION ATTENTION ATTENTION ATTENTION ATTENTION**

## Informations municipales :

### Vigilance démarchages :

Il nous a été signalé par le service Habitat Caux Vallée de Seine un démarchage abusif par un soi-disant « bureau d'étude général de l'habitat » basé à Caen. Cette structure se dit agréée « Grenelle de l'environnement » et propose des diagnostics énergétiques à domicile, gratuitement.

Le numéro utilisé est le : 02.31.35.41.50.

Nous vous conseillons de ne pas donner suite à ce type de démarchage et de prévenir le service habitat de la CVS (02.32.84.40.78) ou plus simplement la Mairie (02.35.39.91.15).

Un autre type de démarchage à domicile se pratique également en vous proposant des travaux d'économies d'énergie (pose d'isolant avec réduction de consommation importante). Le tout avec des avantages fiscaux importants.

**Nous vous conseillons d'être très vigilants, de ne pas signer sans réflexion, et de vous faire aider éventuellement par un proche.**

### Recrudescence des cambriolages :

Plusieurs opérations de cambriolages ont eu lieu dans le village.

La décoration réalisée par l'employé municipal afin d'agrémenter un massif de fleurs près du Monument a été volée durant le week-end de l'Ascension.

Une tentative d'effraction a été constatée au Clos Saint Martin. Cette tentative a eu lieu entre 12h00 et 15h00 sans alerter le voisinage.

Un cambriolage a eu lieu à l'atelier municipal en milieu d'après-midi (15h00). Du matériel (tronçonneuses, taille-haie, souffleur...) a été dérobé. Ces faits ont été vérifiés à l'aide de la vidéosurveillance en place. Une plainte et une enquête sont en cours à la gendarmerie.

Des présences suspectes ont également été signalées.

Nous vous conseillons de redoubler de vigilance en fermant garage, fenêtres et portes... lors de vos déplacements si minimes soit-ils.

En cas de suspicion, Gendarmerie (17), Police Intercommunale (02.35.38.81.81).

### Opération tranquillité vacances :

Après ces quelques conseils de vigilance et pour ne pas gâcher vos prochaines vacances, comme chaque année, la Police Intercommunale met en place l'opération « tranquillité vacances » en assurant une surveillance de votre domicile. Afin de bénéficier de ce service, une fiche d'inscription est disponible en Mairie ou bien directement sur le site internet de la Communauté d'Agglo ([www.cauxseine.fr](http://www.cauxseine.fr)).

« Surveiller chez vos voisins absents n'est pas forcément de la curiosité ».